



- * Personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les personnes handicapées reconnues et résidant à leur domicile

DECLAREZ - VOUS

Ou demandez à une personne de votre entourage de le faire

le CCAS met à jour son registre nominatif des personnes âgées ainsi que les personnes en situation de handicap ou isolées **qui en font la demande**

Contactez la Mairie de Berlaimont

03 27 63 31 63

mail: laurencedecobert.ccas@orange.fr

Votre inscription sera prise en compte après qu'un agent vous aura téléphoné pour recueillir les informations relatives à votre situation personnelle : personne à prévenir en cas d'urgence, médecin traitant, aides à domicile....

Registre encadré par les dispositions de l'article <u>L 121-6-1</u> et <u>R 121-2 et suivants</u> de l'action sociale et des familles